



Des livres, des films, de la musique... sans sortir de chez soi !

Vous aimez vous évader à travers des livres, films et musiques, mais vous ne pouvez pas vous déplacer ? Le portage de documents à domicile est fait pour vous !

Le portage à domicile, c'est quoi ?

Il s'agit d'une sélection de documents, adaptés à vos goûts, et déposés à votre domicile.

Plus qu'un simple dépôt de documents, c'est également un vrai moment d'échange sur les livres lus, les films vus et les CD écoutés.

C'est pour qui ?

Toute personne peut bénéficier du portage à domicile, à condition de ne pas pouvoir se déplacer. Personnes âgées, mais également personnes ne pouvant pas se déplacer momentanément (femmes enceintes, personnes ayant subi un accident, etc).

Par qui ?

Des bibliothécaires ou des bénévoles de la bibliothèque viennent vous déposer des documents. Dans certaines communes, ce service est proposé en lien avec les aides à domicile et autre [ADMR](#) ou tout autre partenaire en lien avec le public éloigné de la bibliothèque.

En résumé, le portage de livres, c'est un dépôt de documents + un échange autour des lectures = un moment convivial !

Et dans vos communes ?

Gévezé

L'équipe de la médiathèque propose gratuitement aux gévezéens adhérents de la médiathèque un service de portage à domicile pour les personnes âgées où toutes personnes qui ne pourraient pas se déplacer pour des raisons de santé. Vous pouvez emprunter jusqu'à 8 documents pour 3 semaines. A l'issue de cette période, nous venons reprendre les documents (ou vous les prolonger) et vous en apporter de nouveaux si vous le souhaitez.

Une grande diversité de documents est à votre disposition : livres (dont livres en grands caractères), revues, romans, biographies, documentaires, BD, livres jeunesse, CD de musique, CD de textes enregistrés, etc

La Chapelle des Fougeretz

La Médiathèque vous propose de prendre rendez-vous pour connaître vos goûts et sélectionner des documents qui vous plairont. Une personne vient ensuite au domicile avec un panier de plusieurs documents susceptibles de vous intéresser.

L'Hermitage

Des bénévoles de la Médiathèque viennent chez vous pour vous déposer des documents et échanger avec vous sur les dernières lectures.

Pacé

Une animatrice va tous les deux mois dans les deux maisons de retraite de la commune et dépose une quarantaine de documents. C'est également un moment de présentation de documents et de lecture à voix haute. Les documents circulent ensuite parmi les résidents.

Rennes

Entre la bibli et le domicile, il existe des espaces professionnels d'emprunts pour tous les publics. Dans certains halls d'immeubles les bibliothécaires, en partenariat avec des bailleurs sociaux, proposent des rendez-vous pour échanger avec les habitants : **Bibli hall** et **Livre et change**. [Plus d'infos](#).

Saint-Grégoire

Le portage à domicile s'effectue en lien avec [l'ADMR](#) (Aide à domicile).

Les bibliothécaires déposent également des ouvrages dans les maisons de retraite de la commune.